



J'AGIS POUR LA NATURE !

Quelques actions simples à réaliser en faveur de la faune et de la flore sauvages

Vous souhaitez agir pour la biodiversité... mais vous ne savez pas comment ? Voici une liste d'actions simples et peu coûteuses à faire chez vous (au jardin, sur votre terrasse ou votre balcon), au travail ou au cours de vos balades.

> Je plante local et varié !

- Je sème et je plante des fleurs, des arbustes et des arbres adaptés aux conditions locales
- Je sélectionne des plantes de tailles différentes, des petites comme des grandes
- Je diversifie les espèces choisies pour mixer les périodes de floraison, de production de fruits...
- Je favorise les plantes qui nourrissent les abeilles et autres insectes
- J'implante quelques arbustes à baies pour nourrir les oiseaux
- J'accepte le développement naturel des plantes sauvages
- Je réserve une petite place aux « mal-aimées utiles » : lierre, ronces, orties...



> J'offre le gîte et le couvert à la faune sauvage !

- J'installe un gîte à chauves-souris
- Je réalise quelques nichoirs pour les oiseaux du jardin
- J'aménage des petits hôtels à insectes
- Je conçois des abris pour que les animaux puissent passer l'hiver
- Je crée une mare ou un bassin naturel accessible aux animaux sauvages
- Je dispose des petits récipients d'eau pour que les animaux puissent boire et se laver
- Je laisse un petit tas de bois mort ou de pierres dans un coin du jardin
- Je nourris les oiseaux du jardin uniquement en hiver

> J'entretiens mes plantations naturellement et économiquement !

- J'utilise des produits naturels
- Je mets au pied de mes plantations de la paille, des copeaux de bois...
- Je récupère et utilise l'eau de pluie pour l'arrosage des plantes
- Je tonds mon gazon plus haut et moins régulièrement
- Je laisse quelques zones du jardin moins entretenues
- Je composte certains de mes déchets verts et laisse dans un coin de mon jardin mes tontes, feuilles mortes...

> Je connais et je protège mon environnement !

- Je colle des autocollants ou des dessins sur les vitres pour éviter les collisions d'oiseaux
- Je comble les fosses ou tuyaux creux dangereux pour les animaux
- Je limite l'éclairage extérieur et ne le dirige pas vers le haut pour ne pas impacter les animaux de la nuit
- Je contribue à la connaissance de la biodiversité grâce aux sciences participatives
- Je donne un peu de temps aux associations locales pour les aider dans leurs missions
- Je réduis et recycle mes déchets, je ramasse ceux que je vois
- Je discute de mes actions en faveur de la biodiversité avec mes voisins



Toutes ces actions sont complémentaires entre elles, n'hésitez pas à les multiplier. Vous avez besoin de conseils supplémentaires ? Vous voulez plus d'informations sur la biodiversité locale ? Vous voulez connaître les animaux et végétaux de votre jardin ? La Ville de Dunkerque (Direction du Développement durable et de l'Environnement - 03 28 26 27 91) et le CPIE Flandre Maritime (biodiversite@cpieflandremaritime.fr) sont à votre disposition pour vous accompagner !

